



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

MAY 20 1987

A/42/281*

S/18854*

13 mai 1987

FRANCAIS

ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-deuxième session
Point 39 de la liste préliminaire**
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-deuxième année

Lettre datée du 8 mai 1987, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à mes précédentes lettres, j'ai l'honneur de vous informer que l'armée de l'air israélienne a de nouveau bombardé aujourd'hui, vendredi 8 mai 1987, les alentours de la ville de Saïda et les camps palestiniens situés dans la région.

Huit chasseurs et bombardiers ont en effet bombardé les camps d'Aïn El-Hilweh et de Mieh Mieh ainsi que les villages d'Aïn El-Dalab et d'El-Qarié à l'est de la ville de Saïda. Ce bombardement aveugle et barbare a fait 7 victimes parmi la population civile, dont un bébé et une fillette, et 34 blessés, dont 4 enfants en bas âge et 9 femmes. D'après les premières informations disponibles, des dommages matériels importants ont aussi été causés aux biens et aux richesses.

La poursuite et l'escalade des attaques israéliennes sont une preuve des redoutables desseins qu'Israël est en train de mettre à exécution dans le sud du Liban et sur lesquels on ne peut garder le silence plus longtemps. Il est temps que les cris des victimes innocentes qui tombent chaque jour - Libanais et Palestiniens installés sur le sol du Liban, enfants, femmes et vieillards - soient entendus par la communauté internationale, représentée par l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité.

Le Gouvernement libanais, renouvelant sa condamnation vigoureuse d'Israël et de ses attaques, réaffirme qu'il envisage très sérieusement d'inviter le Conseil de sécurité à se réunir pour le mettre devant ses responsabilités - mettre fin à l'agression israélienne et empêcher Israël de poursuivre ses attaques, protégeant ainsi la paix et la sécurité au sud du Liban, dans la région et dans le monde.

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

** A/42/50 et Corr.1.

A/42/281

S/18854

Français

Page 2

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 39 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Rachid FAKHOURY
